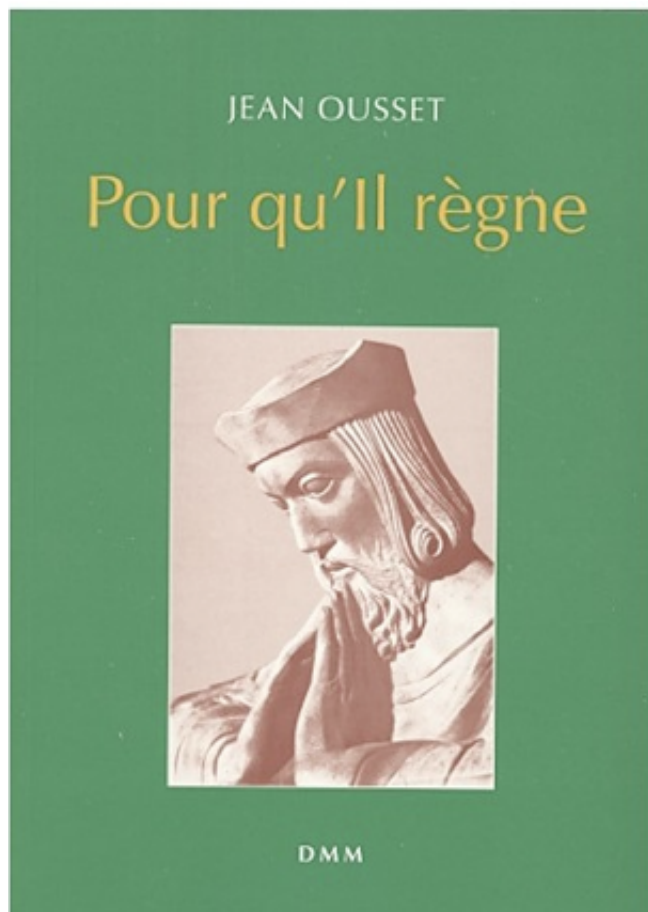


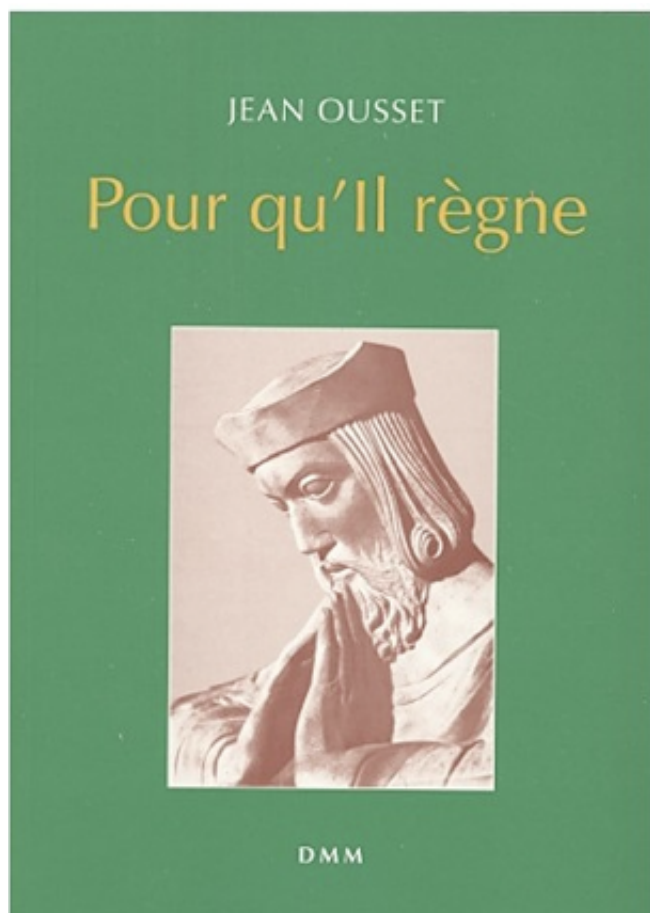
On demande des journalistes informés

Author : spo

Categories : [Réflexions](#), [Revue de presse](#)

Date : 10 décembre 2011





Dans le *Figaro* du 9 décembre, un certain Julien Licourt entend nous apprendre ce qu'est Civitas. Il y consacre donc un article. On peut y lire notamment ceci :

L'institut Civitas trouve son origine chez le groupe contre-révolutionnaire la Cité catholique, dirigé par Jean Ousset, qui, selon le politologue Pierre Milza, lutte contre «toutes les formes passées et présentes de la Révolution: la Réforme, les Lumières, le libéralisme, la démocratie, la laïcité, le socialisme, le communisme, la "judéo-maçonnerie"». Après le schisme lefevrisme (1988), la Cité catholique se scinde en deux : d'un côté Ichtus, de l'autre Civitas, qui se rapproche des intégristes de la Fraternité sacerdotale Saint Pie X.

Le mouvement Civitas n'a, en effet, jamais caché qu'il se réclamait de l'héritage de la Cité catholique fondée en 1946 par Jean Ousset et Jean Masson. En revanche, écrire qu'après 1988 « *la Cité catholique se scinde en deux : d'un côté Ichtus, de l'autre Civitas, qui se*

rapproche des intégristes de la Fraternité sacerdotale Saint Pie X », revient à faire un raccourci historique pour le moins inquiétant pour le reste des données de l'article.

La Cité catholique de Jean Ousset et Jean Masson a été remplacé en 1963 par l'Office International des oeuvres de formation civique et d'action *doctrinale* selon le droit naturel et chrétien qui devint ensuite l'Office international des œuvres de formation civique et d'action *culturelle* selon le droit naturel et chrétien. En 1981 cet Office se transforma en un Institut culturel et technique d'utilité sociale dit Ictus, dirigé par Jacques Trémolet de Villers. Cet institut devint en 1997 le Centre de formation à l'action civique et culturelle selon le droit naturel et chrétien avant de reprendre le nom, à peine changé, d'Ictus. Dans l'un des écrits retraçant son histoire et qui se trouve sur le [site d'Ictus](#), il est écrit :

Avec le recul que permet le temps, nous pouvons affirmer que le concile Vatican II et le pontificat de Jean-Paul II ont confirmé et consacré l'intuition et les préoccupations de Jean Ousset en ce qui concerne la mission politique et sociale des laïcs et leur autonomie dans l'ordre temporel, puisque le décret du concile sur l'apostolat des laïcs affirme que "les laïcs doivent assumer comme leur tâche propre le renouvellement chrétien de la société dans laquelle ils vivent". L'encyclique *Christifideles laïci*, publiée par Jean-Paul II en 1988, rappelle aussi que la vocation première des laïcs consiste dans l'engagement social et politique.

Un dernier trait marquant du pontificat de Jean-Paul II, qui rejoint totalement les préoccupations du Centre, est la place accordée à la culture. Pétri de culture polonaise, ayant souffert comme tous ses compatriotes l'humiliation du joug soviétique, Jean-Paul II exhortait ainsi les peuples à la tribune de l'Unesco en 1980 : "Veillez sur la culture de votre nation comme sur la prunelle de vos yeux...la culture est ce qui fait en l'homme l'humain". Avant de créer, en 1982, le Conseil Pontifical pour la Culture, actuellement présidé par le cardinal Poupard.

On est loin ici de Mgr Lefebvre et de la Fraternité Saint-Pie X. De fait, la Cité catholique n'a jamais rien eu avoir directement avec les sacres de 1988 pour la bonne raison qu'elle n'existait plus. Par ailleurs, Jean Ousset a toujours voulu que son œuvre évite de prendre position dans la querelle liturgique.

Tel n'est pas le cas de Civitas, fondé aussi par des laïcs dans le but de reprendre l'action de la Cité catholique, mais en s'inscrivant dans la mouvance de la Fraternité Saint-Pie X, laquelle nomme un aumônier détaché auprès de ce mouvement, contrairement à l'ancienne Cité catholique.

Ictus et Civitas ne sont nés d'une scission de la Cité catholique qui serait apparue en 1988 à la suite des sacres d'évêques par Mgr Lefebvre. Civitas n'a pas rejoint la Fraternité Saint-

Pie X puisque dès l'origine cette association s'est inscrite dans la mouvance de cette fraternité et a toujours affirmé son attachement au missel traditionnel.